



Conseil de la Ville

Règlement RV-2003-01-64 ordonnant la fermeture d'une partie du lot 1 963 365 du cadastre du Québec (Chemin Méthot) et d'une partie du lot 2 244 725 de ce cadastre (rue de Valognes) (secteur Saint-Nicolas)

LE CONSEIL DE LA VILLE DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. **Fermeture de parties de lots**

Le Conseil ordonne la fermeture d'une partie du lot 1 963 365 du cadastre du Québec, d'une superficie de 374,7 mètres carrés et d'une partie du lot 2 244 725 de ce cadastre d'une superficie de 243,4 mètres carrés, tel qu'illustré au plan préparé par l'arpenteur-géomètre, Laurent Beaurivage, minute 13 511.

Adopté le 8 décembre 2003

Jean Garon, maire

Danielle Bilodeau, greffière

ENTRÉE EN VIGUEUR LE 13 DÉCEMBRE 2003